

AGECSA – Centres de santé

Qui est concerné ?

Adolescents
Adultes
Enfants
Personnes âgées
Petite enfance

Domaines d'activités principaux

Accueil, information, conseils, accès aux droits
Soins psychiatriques et de réhabilitation
Soutien aux personnes en situation de précarité
Soutien aux personnes en situation d'exil

Coordonnées

GRENOBLE

Zones géographiques d'exercice

Voir la liste des communes concernées

Modalités d'accès

Gratuité

Statut Juridique

Association

Présentation

L'AGECSA est une association qui gère 5 centres de santé dans différents quartiers prioritaires de Grenoble. Elle a pour objectifs la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé, la prise en charge du patient dans sa globalité, l'anticipation des besoins de santé et l'adaptation de l'offre de soins à leur évolution, l'exercice collégial de la médecine, la proximité avec la population des quartiers.

Objectifs & Missions

- **Offrir un large éventail de soins** à travers des consultations de médecins généralistes complétées par des consultations spécialisées (pédiatrie, psychiatrie) mais aussi une prise en charge paramédicale très complète : soins infirmiers et prélèvements, orthophonistes, psychologue, diététiciennes, professeur d'Activité Physique Adaptée.
- **S'adapter aux besoins de santé des habitants** des quartiers avec des visites à domicile réalisées par l'ensemble des professionnels de santé, une large couverture horaire, des créneaux réservés aux besoins de soins non programmés et urgents, des temps de consultations adaptés aux besoins des patients et la mise en place d'une démarche de prévention adaptée à chaque patient.
- **Proposer des soins de qualité** en favorisant la formation des professionnels de santé.
- **Offrir une prise en charge coordonnée et globale** du patient par l'utilisation d'outils tels que le dossier médical informatisé et partagé, le plan personnalisé de prévention, la coordination des acteurs médicaux et sociaux, des réunions d'équipe et des concertations.
- **Offrir un accueil adapté et personnalisé** grâce à des secrétaires médicales pouvant orienter et assister le patient dans ses démarches d'accès aux soins et aux droits sociaux.
- **Pratiquer le tiers payant intégral**

